

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

Le 14 février 2012

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, tenue le 14 février 2012, à 16h00, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu autorisé par la résolution numéro 10-05-170.

Sont présents madame la conseillère et messieurs les conseillers :

Siège numéro 1 :	Paule Blain Clotteau
Siège numéro 2 :	Louis Quevillon
Siège numéro 5 :	Richard Boyer
Siège numéro 6 :	Jean-Claude Lalonde

Est absent :

Siège numéro 3 :	André McNicoll
Siège numéro 4 :	Serge Riendeau

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Georges Dinel.

Est également présent :

Monsieur René Tousignant, directeur général, trésorier et greffier par intérim

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire Georges Dinel ouvre la séance à 16h00.

Le Conseil municipal, conformément aux articles 323 et suivants de la Loi sur les cités et villes, constate et il est établi que l'avis de convocation de la séance spéciale a été signifié à tous les membres du Conseil municipal. Tous les membres du Conseil municipal ont signé, les 9 et 10 février 2012, une renonciation à ce que l'avis leurs soient envoyés par courrier recommandé et ont reçu, au même moment, une copie de l'ordre du jour.

- 1.*** Adoption de l'ordre du jour
- 2.*** Approbation de la grille de pondération présentée dans le cadre de l'appel d'offres public pour les services professionnels d'une firme d'ingénieurs (plans et devis)
- 3.*** Approbation de la grille de pondération présentée dans le cadre de l'appel d'offres public pour les services professionnels d'un agent immobilier pour la vente des terrains faisant partie du « Remembrement des terres » ;
- 4.*** Varia
- 5.*** *Période de questions*

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

6. Levée de la séance extraordinaire

12-02-46

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

Approbation de la grille de pondération présentée dans le cadre de l'appel d'offres public pour les services professionnels d'une firme d'ingénieurs (plans et devis)

Ce point est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

12-02-47

APPROBATION DE LA GRILLE DE PONDÉRANTION PRÉSENTÉE DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS D'UN AGENT IMMOBILIER POUR LA VENTE DES TERRAINS FAISANT PARTIE DU « REMEMBREMENT DES TERRES »

CONSIDÉRANT le temps venu de reprendre un nouveau processus d'appel d'offres public pour les services professionnels d'un agent immobilier pour la vente des terrains faisant partie du « Remembrement des terres » ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du projet de soumission par appel d'offres public pour services professionnels d'un agent immobilier pour la vente des terrains faisant partie du « Remembrement des terres » ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont également pris connaissance de la grille d'évaluation des soumissions et des critères de pondération ;

CONSIDÉRANT QUE, conformément au 6^{ième} alinéa du 1^{er} paragraphe de l'article 2 du règlement numéro 157-03-2011 modifiant le règlement numéro 157-2010 ayant pour objet la délégation d'autorisation de dépenses et d'embauche et abrogeant les règlements numéros 116-2006 et 116-01-2007 ainsi que tous les règlements antérieurs, le directeur général peut élaborer les critères de sélection (grille de pondération) du projet à être inclus dans la demande de soumission ainsi que la formation d'un comité de sélection chargé d'analyser les offres selon le processus prescrit par la *Loi*, et ce, avant le lancement de l'appel d'offres sur invitations ou public ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de madame Sonja Lauzon, directrice du Service des travaux publics par intérim, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde, appuyé par monsieur le conseiller Richard Boyer et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham approuve la grille d'évaluation des soumissions et des critères de pondération soumis.

Adoptée à l'unanimité

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

12-02-48

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À 16h25, il est proposé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau, appuyée par monsieur le conseiller Richard Boyer et il est résolu :

QUE la présente séance extraordinaire soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Georges Diné,
Maire

Monsieur René Tousignant, M.A.P.
Directeur général, trésorier et
greffier par intérim